

Génie du véhicule	Marque de fabricant	Type	Modèle année	Borderouge-type N°
Camion (Châssis)	BERLIET	GLB 5 R - Empattement	3'090 mm. 1958	2 <sup>e</sup> 4.0 8 - A

Caractéristiques "GLB 5" sur plaque constructeur - "GLB 5" et "RBL" en préfixe du numéro de châssis  
à l'avant s-face supérieure du longeron Constructeur Mazzout/Diesel Nombre de cylindres 4

Constructeur du châssis Automobiles BERLIET, VENISSIEUX et LYON (F)

N° du châssis frappé à l'avant, s-face supérieure du longeron droit et sur plaque constructeur

N° du moteur frappé à droite, sur bloc-moteur, au centre en bas et sur plaque constructeur

Type du moteur M D Y 12

Position du moteur à l'avant Frein-moteur --- sur demande

Cylindrée 4'942 cm<sup>3</sup> Frein de remorque --- sur demande

Temps 4 Transmission mécanique Treuil/Cabest. --- Longueur 6'17/7

Rafraîchissement eau Nombre vit. avant 4 Crochet de rem. s/demande Largeur 2'250

Entrainement s/roues arr. Vitesse en 1<sup>re</sup> 10,7 km/h Véh. avant 1'890 Hauteur 2'390

Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 59,5 km/h Véh. arrière 1'723 Empattement 3'090

Nombre de places 6 Bloquage différentiel --- Diam. de brem. 11,75/12,00 Perte à faux arr. 1'838

Frein à pied à air comprimé, agissant sur toutes les roues (Westinghouse)

Frein à main Mécanique, à expansion interne, sur roues arrières (sans palonnier)

Poids	avant	arr.	Total	Pneumatiques	avant	arr.	---	Dimensions lat. en mm
A vide n/cab.	2'290	1'540	3'830	Dimension	8.25-20	8.25-20	12 Ply	Longueur
Charge utile	Selon carrosserie	Charge pneu **	1'650	1'650	MICHELIN X	Largeur	---	---
Total	---	---	---	Larg. brem. roule.	---	---	---	Hauteur
charge de faire	---	---	9'800	Pression spec.	---	---	---	Hauteur sièges

Poids max. garantie train routier --- Nombre de portes 2 (cabine)

Direction: position à gauche - Direction avancée Marque du moteur BERLIET

Allonge 110 Courses 130 C. V. Impôts 25,168/85

Forme de la carrosserie Châssis de camion avec cabine avancée fermée

Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu - arr. - ) Places debout ---

Siège conducteur --- Siège-cabine ---

\*\*\*)

Phares: marques	2/ MARCHAL Equilux	Indicateurs de direction 4/ clignot. av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV=comb. av. feux pos. - AR=céparés à côté f.arr. (rgs)
Feux de position	2/ sur les ailes (AV=bl. - AR=rgs)	Eteins-cligno 2/ électriques
Phare brouillard	---	Avertisseur 1/ électrique (1 ton)
Feux arrière	2/ combin. av. feux stop	Rétroviseur 1/ à l'ext. à gauche
Rétroviseurs	2/ séparés sous clignot.	Indicateur de vitesse 1/ km/h
Feu stop	2/ combin. av. feux arr.	Filtre(s) de radiateur aucun
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche	
Phare marche entière	— sur demande	
Équipement électrique	4 x 6 12 Veh	120 Ah 24 voltes pr. dém. et dynamo
Recours du bruit 88 dB IEC1001 à 2'200 t/min.		12 " pr. éclairage

## Observations et exceptions

- \*) Miroir rétroviseur: Monter un second miroir rétroviseur à droite à l'ext. du vhc.
- \*\*) Pneumatiques: Selon répartition de charge sur vhc. carrossé, il y a lieu de faire monte des pneus plus forts.
- \*\*\*) Equipement: N'est complété ou modifié que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise d'immatriculation.